

Adopté le 7 avril 2015

COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

102, DE LA FABRIQUE, SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
environnement@ville.saint-marc-sur-richeleu.qc.ca

Procès-verbal

Rencontre du 16 mars 2015 à 19h

Étaient présents : Messieurs Michel Pichet, Marc Bouisset et Daniel Bouchard et Mesdames Josée Tétreault, Myriam Rioux, Ève-Marie Grenon et Marilyne Robidoux.

Était absente : Madame Lucie Sauvé.

1. Mot de bienvenue du président

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est adopté sur une proposition de Daniel Bouchard et de Josée Tétreault.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 février 2015

Le procès-verbal du 16 février 2015 est adopté sur une proposition de Marc Bouisset avec l'appui de Myriam Rioux.

4. Conférences en 2015 et Grand nettoyage des rivages canadiens

Rappel de la conférence du COVABAR prévue le 8 mai dans le cadre du 24h de science. Marilyne Robidoux mentionne que du matériel promotionnel sera envoyé par la poste par l'organisation du 24h de science et demande aux membres du CCE quels seraient les meilleurs lieux d'affichage. Les membres du CCE mentionnent que nous devrions afficher à l'école, à la bibliothèque, au dépanneur, au brunch de la fondation (3 mai) à la salle municipale. Nous devrions aussi y laisser des signets publicitaires en plus des affiches.

Pour ce qui est des autres conférences à planifier, il n'y a pas eu d'avancement, mais les membres du CCE rappellent leur intérêt à avoir une conférence sur les jardins collectifs en juin au plus tard et une conférence sur les boisés d'intérêt de Saint-Marc-sur-Richelieu qui pourrait avoir lieu en lien avec Nature-Action en septembre.

Marilyne Robidoux présente le site qu'elle a enregistré auprès de l'organisation du Grand

Michel Pichet, président; **Myriam Rioux**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, secrétaire; **Lucie Sauvé**, membre; **Josée Tétreault**, membre; **Ève-Marie Grenon** membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Marilyne Robidoux**, agente d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

Mis en forme : Français (Canada)

nettoyage des rivages canadiens (GNRC : Rive Est de la rivière Richelieu). Le site a été approuvé et serait disponible au CCE pour planifier une journée de nettoyage des berges encadrée par le GNRC. Plusieurs événements ont lieu d'ici l'été et comme il serait idéal de faire le nettoyage au printemps, Ève-Marie Grenon suggère de l'inclure à la Journée de l'eau planifiée par le Comité de concertation et d'implantation/tourisme (CCI). Le CCE approuve la suggestion et il sera organisé un petit kiosque pour permettre la participation des intéressés au nettoyage des rives lors de la fête de l'eau le 7 juin 2015.

5. Participation du CCE à la Journée de l'Eau (7 juin) et budget alloué

Ève-Marie Grenon nous explique les plans pour la Journée de l'Eau : il y aura des kiosques de nourriture, de la pêche, un kiosque d'information sur la rivière Richelieu (possiblement avec COVABAR). Marilyne Robidoux va contacter la responsable de l'activité-conférence prévue avec le COVABAR au mois de mai pour savoir s'ils seraient intéressés à participer à la Journée de l'Eau. Les membres du CCE veulent tenir un kiosque et y utiliser la roue de l'environnement. La roue que le CCE possède actuellement sera légèrement modifiée et des questions établies par le CCE seront posées sur l'environnement. Michel Pichet commencera à préparer ces questions selon 12 catégories disponibles sur la roue, 3 questions par catégories. Josée Tétrault relance son idée de donner des prix de participation aux participants de l'activité prévue par le CCE. Les membres du CCE veulent attribuer 2 prix aux enfants et 2 prix aux adultes. Il serait intéressant de contacter des commanditaires, tels que le magasin de plein air SAIL. Les prix pourraient être des arbres à planter, lampes frontales, plantes, fleurs, autocollants *Coupez le moteur*, sachet de graines de fleurs (capucines, tournesols), livre de jardinage écologique, ou encore des coupons de tirages (récoltant nom et numéro de téléphone, adresse courriel) pour offrir un ensemble cadeau sous forme de panier écologique ou ensemble de pique-niques, des coupons-rabais de produits écologiques (ex : chez Lemieux ou Rachel-Béry). Pour les enfants, il pourrait être offert un ensemble de lumières DEL pour bicyclette, un dynamoélectrique, cerf-volant, ensemble pour observation organismes (*Lee Valley*) ou encore des bonbons du dépanneur.

6. Dérogation pour Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)

Daniel Bouchard explique au CCE la demande de dérogation au règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) qui a été analysée à la demande de Lucie Sauvé. Cette dérogation permettrait à la municipalité d'adopter sous approbation du gouvernement, des normes plus sévères que celles émises par celui-ci. Les membres du CCE prennent connaissance de la situation, une discussion a lieu sur le pouvoir (la portée ?) de cette dérogation qui est demandée. Un suivi sera fait auprès du conseil municipal.

Adopté le 7 avril 2015

Il est proposé par Daniel Bouchard et appuyé par Marc Bouisset de recommander au conseil municipal d'adopter la proposition de demande de dérogation au "règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection" telle que soumise par le CCE.

7. Nature-Action : priorités environnementales

Marilyne Robidoux fait mention que Nature-Action aimerait prendre connaissance des priorités environnementales de Saint-Marc-sur-Richelieu pour 2015-2016. Les membres du CCE affirment que les priorités sont celles déterminées par le plan d'action sur lequel ils travaillent, c'est-à-dire toutes les actions à entreprendre représentées en rouge. Un bilan de ces priorités est joint au présent procès-verbal. Les membres du CCE signalent leur intérêt pour une conférence donnée par Nature-Action à l'automne 2015 sur le boisé de Verchères. Marilyne Robidoux va en faire la demande à Nature-Action.

8. Travail en groupe du plan d'action 2015-2020 de la politique environnementale

Plusieurs membres du CCE mentionnent avoir eu des problèmes à se connecter au plan d'action sur Google Drive, c'est pourquoi peu de travail a été fait par le CCE sur le plan d'action au cours du dernier mois. Marilyne Robidoux voit à remédier à la situation en ajoutant les adresses courriel désirées de tous les membres.

L'action 1.2. 5) *Poursuite du suivi de la plantation d'arbres pour les nouvelles constructions* est travaillée en groupe. Un rappel du règlement municipal sur les arbres en zone résidentielle sera envoyé dans le Citoyens branchés et le Saint-Marc... Quoi? au mois de mai. Il est décidé d'en faire un rappel annuel. Myriam Rioux demande si ce genre d'information figure dans l'ensemble des documents remis aux nouveaux résidents de Saint-Marc et mentionne que ceux-ci devraient recevoir ces informations même s'ils ne peuvent se présenter à la soirée d'accueil. Michel Pichet suggère la production d'un dépliant résumant les points importants environnementaux en lien avec la construction de nouvelles habitations qui pourrait être remis aux nouveaux Saint-Marcois. Pour cette année, il faut vérifier si les nouvelles résidences respectent le règlement municipal pour le nombre d'arbres. Myriam Rioux s'occupera la partie du nouveau développement près de chez elle.

Les membres du CCE se rendent compte qu'il serait pertinent d'organiser une rencontre extraordinaire pour travailler uniquement sur le plan d'action de la politique environnementale, puisque celui-ci n'avance qu'à petits pas dans le cadre des réunions standards du CCE où beaucoup de sujets sont à discuter. Marilyne Robidoux va créer un

Michel Pichet, président; **Myriam Rioux**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, secrétaire; **Lucie Sauvé**, membre; **Josée Tétreault**, membre; **Ève-Marie Grenon** membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Marilyne Robidoux**, agente d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

Mis en forme : Français (Canada)

Doodle afin de déterminer la date de cette rencontre extraordinaire.

9. Varia

9.1 Changements de dates des rencontres du CCE

Les rencontres restantes du CCE en 2015 auront lieu à 19h le :

- 20 avril
- ~~25 mai~~ 11 mai
- ~~15 juin~~ 9 juin
- 20 juillet
- 17 août
- 21 septembre
- 19 octobre
- 16 novembre
- 14 décembre

9.2 Distribution d'arbres gratuits

C'est un évènement organisé par Daniel Bouchard et issu du club 4H. Daniel Bouchard explique que les sortes d'arbres distribués sont déterminées selon les arbres les plus populaires disponibles. Myriam Rioux souligne qu'il devrait y avoir une plantation d'arbres le long de la route 223 dans le secteur de la rue de l'Anse où il y a beaucoup de vent qui rend la conduite dangereuse en hiver. Il faudrait voir si l'agriculteur propriétaire des lots du secteur serait partant pour planter des arbres chez lui.

9.3 Budget disponible au CCE

Daniel Bouchard rappelle que le budget du CCE est de 1000\$, incluant les frais de déplacement conférenciers.

9.4 Coupez le moteur

Les membres du CCE déterminent vouloir produire 20 affiches de format 24"x18" en coroplast et que les autocollants auront la même image que les affiches, mais sans le texte en blanc. 500 autocollants de 3"x5" seront produits.

10. Clôture de la rencontre

La rencontre est close à 21h15 et la prochaine rencontre est prévue pour le 20 avril 2015 à 19h.

p. j. Priorités environnementales de la municipalité 2015-2016

Adopté le 7 avril 2015

Priorités environnementales de la municipalité 2015-2016

Le présent document contient les actions environnementales jugées prioritaires pour 2015 et 2016 en fonction des 8 grands thèmes déterminés par le Comité consultatif en environnement (CCE). Sont présentées en noir, les actions les plus urgentes à entreprendre, en gris foncé, les actions à débiter rapidement et en gris pâles, les actions jugées moins prioritaires, mais à atteindre d'ici 2020 selon la politique environnementale de Saint-Marc-sur-Richelieu.

Mis en forme : Français (Canada)

1. Biodiversité

- 1.1 Contre la menace des espèces exotiques envahissantes (EEE)
 - 1) Formulation plan d'action portant sur la lutte à toute EEE jugée prioritaire
- 1.2 Favoriser plantation et préservation des arbres en milieu résidentiel et agricole et la préservation des boisés
 - 1) Préservation des aires de conservation de la municipalité
 - 3) Sensibilisation sur normes réglementaires en matière d'abattage d'arbres dans les boisés
 - 4) Renforcement de la protection des boisés agricoles
 - 5) Poursuite du suivi de la plantation d'arbres pour les nouvelles constructions
 - 6) Reboisement des espaces municipaux
- 1.3 Protéger les milieux humides
 - 2) Protection des milieux humides du territoire de la municipalité
 - 3) Diffusion d'information sur l'importance des milieux humides
- 1.4 Favoriser la connaissance et la protection de la diversité animale du territoire
 - 1) Réalisation d'un inventaire biologique de la biodiversité du territoire
- 1.5 Minimiser les effets des substances chimiques sur la biodiversité
 - 1) Précision et application de la réglementation sur les pesticides en milieu résidentiel et agricole

2. Eau

- 2.1 Augmenter la protection et l'intégrité écologique des bandes riveraines
 - 3) Instauration d'une journée de nettoyage des berges du Richelieu
 - 4) Réalisation d'un projet-pilote de renaturalisation de rives appartenant à la municipalité
 - 6) Offre de services-conseils municipaux sur la revégétalisation des rives

Mis en forme : Français (Canada)

- 2.2 Protéger la qualité et la quantité des eaux de surface et souterraines
 - 1) Poursuite du programme de mise en conformité des installations sanitaires des résidences

2.4 Optimiser l'assainissement des eaux et protéger les plans d'eau et sources d'eau potable

Mis en forme : Français (Canada)

Michel Pichet, président; Myriam Rioux, vice-présidente; Marc Bouisset, secrétaire; Lucie Sauvé, membre; Josée Tétreault, membre; Ève-Marie Grenon, membre représentante du conseil municipal; Daniel Bouchard, membre représentant du conseil municipal; Marilyn Robidoux, agente d'inspection et d'information en environnement; Jean Murray, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

1) Poursuite du programme d'inspection des installations sanitaires des résidents et l'information des citoyens de la municipalité à ce sujet

2.6 Limiter tout gaspillage d'eau potable

4) Récupération de l'eau de pluie ou utilisation de l'eau d'un cours d'eau naturel pour les besoins municipaux d'eau brute

3. Sols

3.1 Promouvoir la conservation de la qualité des sols et le respect de l'environnement

3) Réglementation révisée concernant l'utilisation de pesticides sur le territoire résidentiel de Saint-Marc

4. Air

4.1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire

5) Sensibilisation des employés municipaux et de la collectivité à l'écoconduite

4.2 Promouvoir les actions visant à protéger ou à améliorer la qualité de l'air

1) Poursuite de la participation au programme Changez d'air

5. Énergie et transports

5.2 Favoriser l'écoconstruction sur le territoire dans une perspective d'écodéveloppement

1) Soutien de la construction résidentielle écologique soit par une aide dans la recherche de subventions, soit par un rabais de taxes ou autre moyen incitatif

2) Sensibilisation à la participation au programme Rénoclimat

6. Matières résiduelles

6.1 Améliorer la gestion des matières résiduelles

4) Accessibilité des citoyens à des contenants permettant le tri des matières résiduelles dans les endroits publics et lors d'événements municipaux

6.2 Favoriser la réduction de l'enfouissement des matières résiduelles

1) Promotion du bottin des récupérateurs de la région et de son utilisation

4) Sensibilisation de la population au recyclage et au compostage

12) Utilisation de vaisselle recyclable et/ou compostable lors des événements municipaux

6.3 Favoriser la réutilisation d'objets en bon état

2) Incitation des citoyens à acheminer leurs objets en bon état à des organismes de cueillette et de redistribution

8. Paysage

8.1 Préserver, protéger et mettre en valeur les paysages ruraux, riverains et patrimoniaux

7) Mise en valeur du paysage des érablières de Saint-Marc-sur-Richelieu

Mis en forme : Français (Canada)